

ARRETE n° 2022 - 288

Objet : Constitution de la Commission administrative paritaire de catégorie A du Centre de gestion de la Savoie

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU la délibération n° 81-2020 du conseil d'administration en date du 4 novembre 2020 relative à la désignation des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions administratives paritaires placées auprès du Centre de gestion de la Savoie,

VU le procès-verbal des opérations de vote du 8 décembre 2022 pour l'élection des représentants du personnel à la Commission administrative paritaire de la catégorie A et la proclamation des résultats de l'élection du 8 décembre 2022,

ARRETE

Article 1^{er} :

La composition de la Commission administrative paritaire de catégorie A placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie s'établit comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Président : **M. Auguste PICOLLET**, Président du Centre de gestion ou, en cas d'absence ou d'empêchement, **M. François DUNAND**, vice-Président du Centre de gestion, Maire délégué de Feissons-sur-Isère-La Léchère

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Mme Danièle BEAUX SPEYSER

Adjointe au Maire de Drumettaz-Clarafond

M. Jean-Michel AUGEM

Adjoint au Maire d'Epieyre

Mme Chantal MARTIN

Adjointe au Maire de Moûtiers

Mme Chantal GIORDA

Adjointe au Maire de La Ravoire

M. Christian RAUCAZ

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère, Maire de Verrens Arvey

Mme Colette PIGNIER

Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix

M. Lucien SPIGARELLI

Maire délégué d'Aime, Commune d'Aime-la-Plagne

M. Franck ROUBEAU

Maire de Marthod

Mme Séverine VIBERT

Adjointe au Maire de Beaufort

M. Gérard RUFFIER-MONET

Conseiller municipal d'Ugine

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES

Mme Isabelle MARCHEAU

Directrice générale des services à la mairie
de La Ravoire (SNDGCT)

M. Raphaël LEGENDRE

Attaché territorial hors classe au CIAS du
Canton de Moûtiers Tarentaise (SNDGCT)

Mme Gaëlle DE VACHON

Attaché territorial à la mairie de Sonnaz (SNDGCT)

Mme Hélène MONNERET

Bibliothécaire territorial principal à la mairie de
Challes-les-Eaux (FO)

Mme Corinne SIMON

Attaché territorial à la Mairie de Val-Cenis (CFDT)

Mme Catherine LOUVEL

Educateur territorial de jeunes enfants de classe
exceptionnelle à la Communauté de communes
Cœur de Savoie (CGT)

SUPPLEANTS

M. Paul ROBIN

Directeur général des services à la mairie de
Brides-les-Bains (SNDGCT)

Mme Cécile PERROT

Attaché territorial principal à la mairie de
Mouxy (SNDGCT)

Mme Isabelle MATRAIRE

Directrice générale adjointe à la mairie de
Valloire (SNDGCT)

Mme Christelle GUILHEM

Educateur territorial de jeunes enfants de classe
exceptionnelle à la Communauté de communes de
Yenne (FO)

M. Philippe CARRIER

Attaché territorial à la Mairie de Saint-Marcel (CFDT)

Mme Céline CLAIN

Educateur territorial de jeunes enfants à la
mairie du Bourget-du-Lac (CGT)

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Fait à Porte-de-Savoie, le 9 décembre 2022

Le Président,

Auguste PICOLLET

Publié par affichage électronique sur le
site internet du Centre de gestion de la
fonction publique territoriale de la

Savoie (www.cdg73.fr), le : 16/12/2022